

n°
04



le Plan

MALIN

AVRIL 2010

*Journal de l'association
Vivre Partager Raisonner en Sainte-Baume*

OFFICE DU TOURISME confisqué !

Prenant prétexte de la transformation de la Provence Verte en EPIC (établissement public industriel ou commercial), la municipalité a déclaré être obligée de se mettre en conformité avec la loi en créant un Office du Tourisme strictement municipal en lieu et place de l'Office du Tourisme existant, associatif et fonctionnant grâce à ses membres bénévoles. Renseignement pris auprès du Président de l'EPIC Provence verte, Bernard Vaillot, maire de Camps-la-source (au cours de l'assemblée générale de la Provence Verte le 8 mars) rien ne s'oppose dans les textes de loi à la conservation d'un office du tourisme associatif (qui contredirait le président de cette nouvelle structure ?). Alors, pourquoi renvoyer à la maison des plandalens de bonne volonté qui ont donné de leur temps sans compter pour animer le village ? Parce qu'il faut tout diriger, contrôler, dominer, y compris les gens qui donnent sans rien demander en échange. Depuis une trentaine d'années, Syndicat d'initiative au début, Office du tourisme ensuite, des plandalens s'investissent, sacrifient leurs week-ends, balisent des itinéraires, tiennent des permanences, portent des barrières, tracent des emplacements, trouvent des sponsors, font des pleins d'essence et achètent des cartouches d'imprimantes, assistent à des réunions et font le tour du Var pour diffuser des affiches, des tracts, tiennent une comptabilité. Pourquoi ? Pour faire vivre leur village, quelle que soit la couleur du bulletin de vote qu'ils mettent dans l'urne à chaque consultation électorale. Un village, dans sa diversité. Dans le nouvel Office du tourisme intégré à la Municipalité, le Conseil d'administration sera composé de 7 conseillers municipaux et de six plandalens (donc en minorité) qui devront être approuvés par le maire. Dis-moi pour qui tu votes, je te dirais si tu peux aider. Triste. Non ?

S.C.

TOUT ET SON CONTRAIRE Extraits d'interventions de V. Martinez (dernier Conseil Municipal)

Tout : Moi qui suis né à Plan d'Aups, Je n'ai jamais vu une inondation comme cette année. . .

Son contraire : Je vais faire un schéma directeur du pluvial pour sécuriser les zones inondables si jamais la crue de 1978 se reproduit. . .

Tout : Les finances de la commune sont excédentaires nous ne manquons pas d'argent comme le disent certains. . .

Son contraire : Ceux qui s'opposent à la station photovoltaïque du plan des vaches sont des irresponsables qui privent la commune d'une ressource nécessaire.

L'ÉCOLOGIE

selon V. Martinez

Depuis que M. VAUZELLE, au mois de Juillet dernier, a pris position en faveur de la création d'un Parc Naturel Régional à la Sainte Baume, M. MARTINEZ s'est révélé être écologiste et le crie très haut à qui veut l'entendre. Il ne cesse de gesticuler auprès de journalistes de la Provence ou de France 3, complètement ignorants des problèmes du massif et de notre village, qui diffusent ses déclarations sans même les vérifier, comme souvent à leur habitude.

Car enfin, hormis le fait que M. MARTINEZ se dise écologiste de la dernière heure, qu'a-t-il fait pour revendiquer cette qualité ?

- Il a fait réaliser une chaufferie qui devait fonctionner uniquement avec des copeaux de bois. Bien, l'idée était bonne, sauf à constater la quantité impressionnante de fuel qu'elle consomme. Sauf à déplorer en outre qu'elle n'empêche pas d'avoir parfois une température de 14 °C dans les classes et à la crèche. Jusqu'à l'arrêt complet pendant plusieurs jours en octobre dernier, faute de révision en temps et en heure.

Cette chaufferie qui devait être alimentée avec des copeaux de bois issus de l'exploitation de la fameuse "forêt modèle", l'est en fait avec du bois que la Commune achète et que d'énormes camions viennent livrer. Bonjour le bilan carbone.

- Il a fait réaliser une station d'épuration à macrophytes, parfait, nous vous invitons à aller juger sur place de son fonctionnement. Une visite instructive.

De même :

- Est-ce être écologiste que de modifier le PLU pour supprimer 7 hectares d'espaces naturels et agricoles en les rendant constructibles avec escamotage d'Espaces Boisés Classés ? (affaire en cours au Tribunal administratif)

- Est-ce être écologiste que de faire disparaître des Espaces Boisés Classés (encore) à la Peyrière, sans autorisation, sans modification générale du PLU ? Pensez qu'un simple particulier qui voudrait défricher dans un tel espace serait dans l'obligation d'en demander la permission au Préfet.

- Est-ce être écologiste que d'organiser dans la Commune des décharges sauvages afin d'entreposer d'innombrables gravats dont on se demande comment ils peuvent provenir des seules constructions du village, tant il y en a ?

- Est-ce être écologiste que d'envisager de supprimer près de 25 hectares d'espaces naturels constituant un biotope exceptionnel pour y construire une station photovoltaïque qui n'aurait d'autre effet que de transformer ce site en zone industrielle, dans le but, non avoué, de renflouer les finances d'une Commune qu'il a lui-même ruinée par sa mauvaise gestion ? Cette Station ne rapporterait à la Commune qu'environ 95 000 € par an.

- Enfin est-ce être écologiste que d'avoir ralenti pendant des années le processus de classement de la Sainte Baume en PNR, projet qui n'a survécu que par la ténacité de la majorité des maires des communes de ce massif ?

Nous pourrions ainsi continuer l'énumération, mais à quoi bon.

Il est à souhaiter que les sceptiques se réveillent, qu'ils ne se laissent pas endormir par un changement de couleur des trottoirs ou de la chaussée du Village et découvrent la véritable personnalité du Maire du Plan d'Aups, dont les déclarations électorales sont aux antipodes de ses actes.

PLANDALENS

Si vous êtes pour la conservation du cachet de notre village, pour son développement en harmonie avec la nature exceptionnelle qui l'entoure et en concertation avec sa population,

Si vous ne voulez pas que notre village soit transformé en une quelconque zone ZAC, ZUP ou ZI,

Si vous êtes pour la sauvegarde du merveilleux site qu'est le "Plan des Vaches",

Si vous êtes pour le classement de notre massif en Parc Naturel Régional afin de continuer à vivre dans ce massif connu et admiré dans toute l'Europe,

RÉAGISSEZ MAINTENANT

REJOIGNEZ NOTRE ASSOCIATION

Plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces.

S.A.

GALÉJADES

DOMPEZLO L'ILLUSIONNISTE ET SON CHAPEAU PHOTOVOLTAÏQUE

Cours de magie de printemps

Un parc photovoltaïque au Plan Des Vaches disparaît et... Plus fort encore, le projet initial réapparaît et les deux sont d'actualité !!!

PLOF

Il est a La Lare.

PLOF

PLOF

Roseaux dans la station d'épuration et...

PLOF

Des écrevisses a la place !?!)

Les normes à la Dompezlo

Il est obligatoire de respecter la destination des locaux sur un permis de construire ex : un garage c'est une agence immobilière ou alors une blanchisserie

Les normes écolos à la Dompezlo

Si tu as des dettes, fais un parc photovoltaïque sur un site remarquable et protégé. Ça rapporte un max du coup tu n'augmentes pas les impôts.

Si tu as encore plus de dettes, fais en un 2^{ème} en bidouillant le P.L.U.

En plus tu passes à la télé et sur le journal avec tous tes potes les bénis oui-oui...

La pratique de la pensée unique : s'entourer de bénis oui-oui !



ACCESSIBILITÉ INACCESSIBLE 3^{ème} épisode (ce n'est pas le dernier)

Suite à notre courrier du 4 novembre 2009 réclamant l'accessibilité du DAB (distributeur automatique de billets installé sur les murs de l'agence postale communale) et après nos nombreuses demandes d'accessibilité de certains bâtiments communaux de notre village :

M. Le Maire ayant eu le prix de l'Art urbain, Mention Qualité de la vie sociale et meilleure communication pour une présentation du « Cœur de village pour tous » nous a adressé comme réponse :

• « les dispositions votées pour l'accessibilité doivent être mise en œuvre d'ici 2014 » : C'est faux pour les bâtiments neufs, dès la construction les dispositions doivent être prises pour

l'application de la loi d'accessibilité, circulaire interministérielle n° DGUHC du 30 novembre 2007 2007-53 relative à l'accessibilité des établissements recevant du public

• « une commission a été instituée au niveau de l'intercommunalité qui est chargée de la mise en œuvre des règles fixées par la loi » : mais ne s'agit-il pas là d'un problème communal ? la hauteur du DAB a été décidée par M. Le Maire pour des raisons de confidentialité !!!

• « Le DAB fait partie intégrante de l'agence postale qui, elle, est prévue pour assurer l'accueil des handicapés » : mais quand l'agence postale est fermée les personnes à mobilité réduite ne peuvent prétendre à retirer de

l'argent !

• « la possibilité d'utilisation du DAB, quant à elle, ne constitue qu'un confort supplémentaire à l'équipement existant de l'Agence postale » : donc « ce cœur de village pour tous » est uniquement destiné aux valides !!! Lors de la campagne électorale l'équipe de « Continuons ensemble » évoquait les nouveaux services dans le village comme le DAB contribuant indéniablement à la qualité de notre cadre de vie, sans préciser que cette qualité serait réservée aux valides !

À quand le DAB accessible ?

Infos de dernière minute le 23-2-2010 à la fin du conseil municipal M. Le Maire a failli oublier

de nous dire que le DAB allait être changé pour une mise en conformité. La Poste prendra en charge le changement et les travaux ! Quand ?

Ne parlons pas du Corbusier qui ne propose pas la même entrée pour les valides et les handicapés, là encore nous notons une discrimination.

À ce jour nous sollicitons les autorités supérieures ainsi que les associations d'handicapés. Et nous attendons encore !!!

Quand aurons-nous un vrai prix de l'accessibilité ? En présentant un film qui reflète la réalité du village et non pas des vœux pieux non vérifiés !!!

V.L.



CHERCHEZ L'ERREUR

Dirigez-vous vers le quartier du Plan. Au début, l'allée de Signes a été regoudronnée, mais seulement jusqu'à l'allée des Pins qui elle a été goudronnée. Sans doute pour faciliter l'accès à la résidence retraite. Mais pour les retraités, ainsi que pour les Plandalens, qui désirent se rendre à pied au village, il faut cheminer sur des trottoirs impraticables qui n'ont jamais été finis, comme tant d'autres trottoirs du village.

Et qu'en est-il de l'allée de Signes, des "Santolines" à la "ferme Giniez", jamais restaurée depuis les élections de 2001 ?

Qu'en est-il de l'état de l'allée de l'Orée du bois et de toutes les allées en terre battue du quartier du Plan ? Elles sont saturées de nids-de-poule et quelques-unes impraticables sauf avec un 4x4 ?

De temps en temps la Commune loue les services d'une pelleteuse qui répand dans les allées des tonnes de tout-venant mais sans le damer. Donc, à la première pluie le dit tout-venant est emporté et les trous réapparaissent. C'est ce que l'on appelle mettre un emplâtre sur une jambe de bois. C'est ce qui s'est passé juste avant Noël, avec la neige tous les trous sont réapparus en 48 heures.

Et voici le chemin de la Peyrière : cherchez l'erreur... Revêtement réalisé avec un tout-venant de qualité, de couleur ocre, d'une épaisseur convenable, posé dans les règles de l'art et damé au rouleau compresseur.

Vous pourriez penser qu'il s'agit là de favoriser le déplacement des pompiers ? C'est en tout cas la raison pour laquelle le Conseil Général a financé la réfection. En réalité, ce chemin qui a été dévié, (photo ci-contre) en faisant disparaître au passage et sans aucune autorisation un peu d'Espaces Boisés Classés, a fait très plaisir au promoteur qui va y construire trois lots. Vous aurez noté que la manœuvre lui a également fait gagner un petit morceau de terrain. Un petit millier de m². Ben voyons !

S.A.



PLAN DES VACHES

Merci à tous

En fin d'année dernière, nous avons pris l'initiative d'une pétition contre le projet de centrale photovoltaïque sur le Plan des vaches. Notre démarche est simple et tient en peu de mots :

OUI à l'énergie Photovoltaïque sans dommages collatéraux.
OUI aux panneaux photovoltaïques le long des autoroutes, sur les toits des bâtiments publics, sur les sites de friches industrielles.

NON à la dévastation irréversible des sites remarquables.
Cette pétition a rencontré un succès spectaculaire. 4 244 signatures sur le site Internet Mesopinions.com et 1 500 signatures manuscrites sur support papier. 5 744 signataires. C'est la preuve que le Plan des vaches

est un patrimoine naturel dont la protection intéresse bien au-delà de notre commune. C'est aussi la preuve que personne n'est dupe d'un « éco-business » qui fait miroiter des loyers juteux aux yeux éblouis des maires des communes endettées. Reste ensuite à maquiller l'appât du gain en discours sur le développement durable. Reste en prime à mépriser ceux qui résistent à la manœuvre en les baptisant des « protecteurs de la petite fleur ». Les institutions et élus nationaux, régionaux et départementaux auxquels ces milliers de signatures ont été transmises ont – nous le pensons – reçu clairement le message de notre vigilance. La partie continue.

S.C.

SERVICE PUBLIC

Nous apprenons que la Mairie risque d'être fermée le samedi matin pour cause de faible fréquentation. En retour elle pourrait être ouverte le soir jusqu'à 18 heures. Je me demande comment vont faire les citoyens qui travaillent hors du village pour faire leurs démarches (papiers d'identité, cartes grises, cantine, autorisation de brûler...). Nous n'avons pas tous des R.T.T., des congés à volonté, des horaires flexibles, etc. Je rappelle aux élus que le service public est une activité exercée par l'autorité publique dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général.

Chambre Régionale Des Comptes De Provence Alpes Cote D'azur

Si vous avez la curiosité de vous rendre sur le site internet de la chambre régionale des comptes de PACA vous pourriez prendre connaissance de ces trois avis qu'elle a émis.

<http://www.ccomptes.fr/fr/CRC22/Productions-Avis-2009.html>

- Le premier concerne le paiement à Me VAUDEY, notaire, de frais d'acte. Avis n° 2008-0592
- Le deuxième concerne la vérification du budget primitif 2009, la fragilité de l'équilibre budgétaire qui nécessite un suivi attentif de la trésorerie et une grande prudence dans l'engagement des dépenses d'investissement. Avis n° 2009-0147
Lors du conseil municipal du 23/02/2010 de grands travaux ont été mis sur rails (aménagement du parking de l'église, réaménagement de l'ancienne mairie et de l'ancienne école, et surtout construction d'une halle près de la maison de pays), N'est ce pas un peu prématuré que d'envisager de telles dépenses non urgentes.
- Le troisième concerne le compte administratif de l'exercice 2007. Le résultat cumulé du budget principal et du budget annexe assainissement après corrections s'établit à -291 641,74 €. L'examen de la situation financière de la commune sur plusieurs années fait ressortir que le déficit en section de fonctionnement du budget principal de l'ordre de 200 000 € est récurrent, d'où le besoin de mesures de redressement du budget principal. Avis n° 2009-0051

Il est triste que les électeurs n'aient pas eu connaissance de ces chiffres lors de la campagne des élections municipales de mars 2008.

J.R.

PLAN D'AUPS

chantier permanent

Loin est le temps où Plan d'Aups était synonyme de "se mettre au vert", où les personnes venant s'y installer pouvait espérer trouver un havre de paix, de calme, de nature.

Ceux, qui de la ville, sont montés à Plan d'Aups pour fuir les sons cacophoniques urbains, doivent être déçus, le matin, quand ils ouvrent leurs volets de ne point discerner le chant des grives derrière le martèlement des marteaux-piqueurs et le son des engins de terrassement en tous genres.

Les quelques zones un peu sauvages du village sont devenues des parkings à camions, des aires de dépôt de tout-venant, sable et autres matériaux de construction...

Le tout décoré de Ruban de signalisation pour chantier rouge et blanc : c'est absolument magnifique.

Je plains sincèrement les plandalens travaillant dans le BTP qui ne doivent jamais avoir l'impression de quitter leur lieu de travail.

A.B.

L'EMPLACEMENT DE CERTAINES POUBELLES

Nous en avons déjà parlé dans un plan malin mais à l'heure actuelle rien n'a bougé pourtant M. Le Maire avait promis à certains d'entre nous un élargissement des voies afin d'obtenir une meilleure visibilité mais que de promesses faites de ci et de là, aux uns et aux autres sans aucun résultat !!! Nous risquons tous les jours un froissement de tôle en sortant de chez nous dissimulés par les poubelles voire plus mais cela n'est pas grave ! Nous demandons aux personnes rencontrant ce problème de nous en informer.

V.L.

**Si vous souhaitez nous communiquer des informations,
si un problème vous tient à cœur :**

leplanmalin@gmail.com

Sites internet intéressants

geo2 : www.geo2.fr

Objectif PNR, association pour
un Parc Naturel Régional : <http://opnr.fr>

Notre Blog : <http://leplanmalin.blogspot.com>



**VIVRE, PARTAGER, RAISONNER
SAINTE BAUME**

Chez Madame Sylvie COULOMB, Maison Rouge, Route de Nans
83640 - PLAN D'AUPS SAINTE BAUME

BULLETIN D'ADHÉSION

Je, soussigné(e),

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

Souhaite adhérer à l'association VIVRE, PARTAGER, RAISONNER EN SAINTE BAUME
dont l'objet est :

- la sauvegarde de la qualité de la vie à PLAN D'AUPS SAINTE BAUME,
- veiller au respect de la réglementation d'urbanisme et du droit des sols à PLAN D'AUPS SAINTE BAUME,
- l'assistance, le soutien, la protection, la défense des intérêts des contribuables ou personnes ayant un intérêt à PLAN D'AUPS SAINTE BAUME,
- ainsi que la protection de l'environnement et du patrimoine du massif de la Sainte Baume.

Je verse :

- membre actif, membre adhérent : 12 euros
- membre bienfaiteur : euros

(chèque uniquement, à libeller à l'ordre de "VPR EN SAINTE BAUME")

Date : / /

Signature

REEMPLIR UN BULLETIN PAR PERSONNE